

# Samu-Urgences de France aux côtés des urgentistes en Nouvelle-Aquitaine

Pour construire l'avenir de notre spécialité SUdF défend et protège les urgentistes



**32<sup>ème</sup> CAMU**  
COLLEGE AQUITAIN  
DE MEDECINE D'URGENCE

**1 & 2 AVRIL 2026**

BÂTIR ENSEMBLE L'AVENIR DE LA MÉDECINE D'URGENCE  
BASTIR L'AVIÉNER DE LA MEDECINA D'URGÉNCIA

**BORDEAUX (33)**  
Institut des Métiers de la Santé (IMS) Pessac  
Av. du Haut Lévêque, 33604 Pessac

**LES GRANDS THÈMES**

- L'Urgence en transition vers un nouveau modèle
- Petits corps grands enjeux
- Traumatologie bénigne ? Pas si simple...
- Sans frontières, sans limites : l'engagement urgentiste
- L'Arrêt Cardio-Respiratoire en 2026 : vers une nouvelle ère ?

[www.camu.mcocongres.com](http://www.camu.mcocongres.com)

**mco** **ORGANISATION GÉNÉRALE** MCO Congres  
Villa Oaky - 205 Corniche JF Kennedy - 13007 Marseille  
Tél : +33(0)4 95 88 38 86 - [variana@all.ema](mailto:variana@all.ema) - [variana.f@all.ema](mailto:variana.f@all.ema) - [www.mcocongres.com](http://www.mcocongres.com)

**sfmu** **SFMC** **CHU BOX** **SAMU URGENCES DE FRANCE**

# Projet de loi « Décentralisation » : la fausse bonne idée qui met la santé en danger !

01

**Des articles du projet de loi sur la santé écrits sans les professionnels de santé !**

1 an de travail du Ministère de l'Intérieur et de la FNSP VS 1h de concertation avec la Santé

03

**Une réforme aux conséquences graves pour les patients :** dégradation de la qualité des soins, retards de prise en charge, augmentation certaine des décès évitables ;

05

**Une réforme de déstabilisation du système de santé déjà en grandes difficultés :** effondrement des services d'urgence par un afflux massif non régulé de patients, fragilisation de l'hôpital, disparition des SAMU, déséquilibre des responsabilités opérationnelles et mise sous tutelle des médecins généralistes ;

02

Le Gouvernement veut mettre en place des «**contrats territoriaux**» et confier à un acteur **NON MEDICAL**, la gestion des soins d'urgence

04

**Une réforme dispendieuse :** à minima **400 millions €** pour regrouper physiquement les centres d'appels des pompiers, du SAMU et de la Police-Gendarmerie nationale alors qu'aucune l'amélioration du service rendu n'est démontrée, et que les professionnels y sont massivement opposés.

06

**Ce n'est pas une guerre blanc-rouge !** Nous ne sommes pas opposés aux pompiers, nous défendons une réforme au service des patients et qui améliorent les conditions de travail de l'ensemble des acteurs de terrain.

# Plus de 30 organisations représentatives des acteurs de la Santé MOBILISEES & UNIES!

Nous demandons :

- Un MORATOIRE immédiat
- Le RETRAIT DE TOUS LES ARTICLES du projet de loi relatifs à la gestion des secours et soins d'urgence



## LES GRANDS THÈMES




L'Urgence en transition vers  
un nouveau modèle



Sans frontières, sans limites :  
l'engagement urgentiste

- Les antennes de Médecine d'Urgence en NA
- Les équipes territoriales
- HéliSmur
- SAMU-SAS : articulation territoriale et l'entraide
- La qualité de vie et des conditions de travail
- Le temps de travail
- La pénibilité de notre exercice quotidien



A black and white close-up portrait of a woman with long, light-colored hair, smiling warmly at the camera. She is wearing a dark jacket over a light-colored collared shirt. The background is a textured wall.

**Le 11 février 2026, sa passion pour son métier l'a accompagnée jusqu'au bout, laissant derrière elle un grand vide au pôle Urgences, qui perd une étoile montante, une collègue estimée et, avant tout, une amie fidèle.**

# SAMU-Urgences de France : J'adhère !



01

**Défendre un métier, ses valeurs et nos conditions de travail dans l'intérêt des patients.** SUdF porte votre voix auprès des pouvoirs publics, des médias et du grand public, notamment lors de crises ou de réformes impactant le secteur.

02

**Etre protégé(e) en vous faisant bénéficier d'une Responsabilité civile professionnelle (RCP) à un tarif préférentiel** avec notre partenaire MACSF.

03

**Transformez le système de santé.** En adhérant, vous contribuez à renforcer la capacité du syndicat à peser sur les décisions politiques, à défendre l'attractivité des métiers de l'urgence, et à améliorer les conditions d'exercice pour les générations futures

04

**Bénéficiez d'un soutien juridique et d'une protection professionnelle.** SUdF vous offre une protection juridique et un accompagnement en cas de litige ou de difficulté professionnelle dans votre quotidien.

05

**Appuyez vous sur un réseau professionnel et solidaire.** Vous bénéficiez d'un réseau de professionnels engagés médecins et paramédicaux, d'un partage d'expérience et d'entraide.

06

**Accédez à des ressources exclusives grâce au guichet adhérent.** Webinaires, journées dédiées sur les bonnes pratiques, les évolutions réglementaires, bibliothèque en ligne... autant de ressources pour vous accompagner dans votre exercice.

Adhérer à SUdF, c'est se donner les moyens de mieux défendre ses droits, de bénéficier d'avantages concrets, et de participer activement à l'amélioration du système de santé.